

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 27 juin 2022 à 20H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Nino MANZINI, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Martine GAEREMYNCK, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS
Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS; André-Paul COPPENS, Echevin, Gwennaëlle BOMBART, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Eric BERTEAU, Conseillers.

Objet n°17 - Question orale du Conseiller Pierre-Yves HUBAUT au sujet du Fonds européen de développement régional

L'Assemblée prend connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Pierre-Yves Hubaut relative au Fonds européen de développement régional.

Le Fonds européen de développement régional (FEDER) finance des organismes publics et privés dans toutes les régions de l'UE afin de réduire les disparités économiques, sociales et territoriales.

Dans le cadre de sa programmation 2021-2027, l'Union européenne a défini des objectifs stratégiques au sein desquels la Wallonie a fixé ses priorités.

C'est donc dans ces objectifs et priorités que devront s'inscrire les projets qui souhaitent bénéficier des fonds FEDER afin de rendre l'Europe et ses régions :

- plus compétitives et plus intelligentes, grâce à l'innovation et au soutien aux petites et moyennes entreprises (PME), ainsi qu'à la numérisation et à la connectivité numérique;
- plus écologiques, sobres en carbone et résilientes;
- plus connectées, en améliorant la mobilité;
- plus sociales, en favorisant l'emploi effectif et inclusif, l'éducation, les compétences, l'inclusion sociale et l'égalité d'accès aux soins de santé, ainsi qu'en renforçant le rôle de la culture et du tourisme durable;
- plus proches des citoyens, en soutenant le développement piloté au niveau local et le développement urbain durable dans toute l'UE.

Quant à l'enveloppe budgétaire disponible pour la programmation 2021-2027, celle-ci est évaluée à 1,49 milliard €, dont 40 % de ce montant seront pris en charge par le FEDER, 50 % par la Wallonie ou la Fédération Wallonie-Bruxelles et le solde, donc 10 %, par les opérateurs.

L'appel à projet au Fonds FEDER a été lancé le 11 mars et s'adresse aux opérateurs publics tels que les villes ou communes, les intercommunales mais aussi les universités et Hautes écoles ou encore les centres de formation, CPAS, centres d'insertion sociale et d'aides à l'emploi...

Les candidatures devaient être introduites avant le 24 mai 2022 à midi.

Pour notre région, c'est le « Cœur du Hainaut » via l'intercommunale IDEA qui coordonnait la remise de projets. La presse a annoncé ainsi que les villes de La Louvière, Mons ou encore Soignies avaient rentré des projets, notamment pour développer le tourisme.

Notre Ville de Braine-le-Comte a-t-elle répondu à cet appel à projet ?

Si oui, quel axe prioritaire a été privilégié ?

Monsieur le Bourgmestre Maxime DAYE répond à la question

La presse locale a mentionné des projets d'autres villes et communes. Elle a été vite en besogne car elle disait que les projets allaient se faire et être subsidiés. On s'est posé la question en Collège communal si on communiquait sur quelque chose d'incertain. Mais ce soir on est obligé de devoir communiquer.

Oui nous avons entré un projet dans le cadre du fonds FEDER pour un projet 4.525.439,93 € mais l'enveloppe totale pour cœur du Hainaut, est de 18.454.000. Donc il y a un préaccord pour dire qu'il y a 9.000.000 pour la région du Centre et 9.000.000 pour la région de Mons. Dès lors, on demande la moitié du subside pour Braine-le-Comte et donc on va devoir batailler. Sur base du travail des techniciens, de l'avis du Groupe de travail Rénovation Urbaine, du directeur du service d'étude, de la responsable du service urbanisme/rénovation urbaine, de l'Echevin Léandre HUART et moi-même, on a rentré une fiche et on est allé la défendre devant le Comité stratégique du Cœur du Hainaut pour faire rentrer le projet dans le FEDER. Ensuite, c'est le Conseil de développement du Cœur du Hainaut, dans lequel je siège, qui va décider des projets qui seront remis à la Wallonie.

On a travaillé sur la dimension touristique de notre ville. On refait la Grand-Place, la crèche sera un parking provisoire et on se doute que tout ce quartier devra être réaménagé. Nous partons de l'idée qu'avec 4.000.000 on pourrait déjà faire de grandes choses. On s'oriente vers la réalisation d'un grand cahier spécial des charges de partenariat public privé pour développer des services (au) public au sein de l'ancienne poste et nous tablons sur l'aménagement de l'Eglise. On est la porte du Hainaut en venant en train, on peut être une porte sur le vélo avec le système de point nœuds qui passe par notre Ville. Nous avons proposé également une mise en lumière du bâtiment, un parking souterrain. Cet endroit devrait être un lieu de déstassement pour les voitures et être un endroit pour pouvoir repartir à vélo.

D'ici un mois et demi, nous devrions recevoir un premier avis du SPW : un feu vert, on continue, orange, on modifie ou rouge, on arrête. Rien n'est fait mais on y va avec prudence et volontarisme et parallèlement, on travaille avec les équipes pour développer des projets.